

**Le discours sur le bilinguisme  
autour de la frontière linguistique en Suisse :  
Représentations de frontières et frontières de représentations**

*Laurent Gajo*

École de langue et de civilisation françaises, Université de Genève

Les représentations du bi-plurilinguisme et de l'apprentissage des langues ont donné lieu à diverses recherches – parfois comparatives – ces dernières années, en Suisse et en Europe (Matthey, 1997 ; Py, 2000 ; Moore, 2001 ; Cavalli et al., 2003). Ces représentations occupent une place importante dans le fonctionnement et l'interprétation des phénomènes sociaux et, en particulier, dans les processus d'interaction et d'acquisition.

Le caractère social des représentations apparaît doublement dans le discours, d'une part à travers des arguments préconstruits et immédiatement reconnaissables, d'autre part à travers la mise en discussion/déstabilisation de certains arguments (Gajo, 2000). Dans ce double mouvement, la référence à des lieux emblématiques du bi-plurilinguisme – reconnus comme tels – joue un rôle certain. En Suisse, un de ces lieux est Biel-Bienne, ville officiellement bilingue située sur la frontière linguistique. Ainsi, en même temps que cette ville et son caractère de contact linguistique nourrissent la référence au bi-plurilinguisme, son statut de frontière est explicitement dissous dans la perception de certains Biennois.

Si les représentations de la frontière linguistique diffèrent donc en fonction de la plus ou moins grande proximité de celle-ci, son rôle dans l'argumentation autour du bi-plurilinguisme semble bien servir de référence « zéro » (Gajo, 2003 ; Borel & Gajo, à paraître). Nous nous arrêterons par conséquent sur les discours thématissant la frontière elle-même, expliquant ou justifiant tel phénomène linguistique ou didactique en rapport à un territoire et ses limites. En observant des phénomènes discursifs tels que les stéréotypes, la modalisation, l'implicite, nous montrerons en quoi la prise de position individuelle doit s'appuyer sur une référence énonciative collective assurant l'intercompréhension.

**Plurilinguisme et territorialité en Suisse : nécessité d'une région « frontière » ?**

Pour décrire le plurilinguisme et les pratiques plurilingues, l'on opère souvent une distinction entre plusieurs niveaux, en particulier officiel, institutionnel et individuel (cf. notamment Lüdi & Py, 2002). Ainsi, le plurilinguisme officiel ou institutionnel ne présuppose pas forcément le plurilinguisme individuel même si, en principe, il l'encourage. Pour ce qui est de la Suisse, nous rappelons brièvement que ce pays d'une superficie de 41 293 km<sup>2</sup> et d'environ 7 millions d'habitants reconnaît quatre langues nationales, l'allemand, le français, l'italien et le romanche, dont les trois premières

seulement jouissent du statut de langue officielle, la 4<sup>ème</sup> étant langue officielle dans le canton des Grisons et dans les relations de celui-ci avec la Confédération. En outre, l'on dénombre plusieurs dialectes alémaniques, utilisés dans les échanges quotidiens et même parfois dans les lieux publics ou dans l'administration. Leur présence touche cependant relativement peu l'écrit. Les rapports interlinguistiques sont régis en Suisse par le principe de territorialité, qui consiste à reconnaître à chaque langue un territoire sur lequel elle est majoritaire. On distingue ainsi clairement des régions linguistiques perçues et définies comme relativement homogènes. Le principe de territorialité émane d'une politique visant la paix des langues (cf. Froidevaux, 1996), politique menant toutefois à une forme de séparation des langues (Gajo, 2002).

La séparation des territoires linguistiques ne coïncide pourtant pas toujours avec le quadrillage des territoires politiques, cantonaux ou communaux. De cette façon, plusieurs cantons se présentent comme officiellement bilingues (Berne, Fribourg, Valais) ou même trilingue (Grisons). Parmi les autres, le plurilinguisme n'est le plus souvent pas une réalité étrangère, sous l'effet, d'une part, de la solidarité fédérale et, de l'autre, des pratiques plurielles dues notamment aux frontières nationales (Bâle), à l'internationalisation (Genève, Zurich), au tourisme (Tessin) ou aux migrations internes et externes. Si l'hétérogénéité s'installe donc partout, elle donne lieu à une représentation et une gestion particulière dans les zones-frontières. Nous pensons en particulier à la frontière linguistique entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, qui traverse, du nord au sud, les cantons de Berne, de Fribourg et du Valais et, notamment, les villes de Bienne, de Fribourg et de Sierre.

Bienne et Fribourg ont retenu ces dernières années l'attention de nombreux chercheurs (cf. par exemple Conrad, Matthey & Matthey, 2002 ; Altermatt, 2003), même si la première seulement bénéficie d'un statut clairement bilingue et occupe une place de choix dans l'imaginaire collectif helvétique. La particulière hétérogénéité observée sur la frontière et la nature souvent originale des problèmes officiels et institutionnels font dire à certains acteurs que la « zone-frontière » devrait à elle seule constituer un territoire, une sorte de 5<sup>ème</sup> territoire linguistique. Si l'on conçoit bien là une quête d'identité propre pour la frontière, une telle proposition ne ferait sans doute que déplacer les frontières et minimiser la réalité traversante de la pluralité linguistique et culturelle. Mais le message comporte indubitablement une dimension politique et stratégique intéressante.

Au-delà de la réalité objective et des projets d'avenir, il n'en demeure pas moins que la frontière linguistique exerce en Suisse un effet dans les représentations sociales, perceptible à travers les discours autour du bi-plurilinguisme. C'est à une analyse de certains de ces discours que nous souhaitons nous livrer dans les lignes qui suivent.

### **Discours sur la frontière : l'exemple de Biel-Bienne comme référence « zéro »**

Bienne apparaît à la fois en tant que zone de contact (hétérogénéité) et que communauté particulière (homogénéité), ces deux caractéristiques tenant à la frontière linguistique fédérale. Cette frontière est souvent désignée par l'expression « Röstigraben » (« barrière de rösti », « rösti » se référant à un plat typique de la Suisse alémanique, consistant en une préparation de pommes de terre grillées à la poêle), marquant toutefois davantage un clivage culturel que linguistique. Comme nous le montre l'extrait suivant, la perception de cette frontière semble nulle du point de vue des Biennois eux-mêmes<sup>1</sup>.

#### **Extrait 1**

IF19-168      Aber das fällt mir auf. In Zürich spricht man immer vom Röstigraben.

Und hier habe ich glaube ich noch nie über den Röstigraben gesprochen

Enq2-169 Und wie erklärst du dir dies?

IF19-170 Ich weiss nicht. Wir sind mitten im Röstigraben drin<sup>2</sup>.

Enq2-171 (lacht).

Enq1-172 (lacht).

IF19-173 Dann merkst du es gar nicht. Nein. Ich denke, weil du viel zu nahe dran bist. Wenn du es von aussen siehst, denkst du, da ist die Welschschweiz, das ist die Deutschschweiz und da ist die Grenze. Und wenn du dort wohnst, dann siehst du es gar nicht mehr so. Dann ist man einfach mitten drin und beides existiert. Also.

Enq1-174 Wird die Grenze berechtigterweise gesetzt oder eher nicht?

IF19-175 Ich glaub nicht. Also ich finde, sie ist recht offen. Denn es gibt ja mehrere Städte, die zweisprachig sind. Nein, ich finde nicht, dass es wirklich eine Grenze ist. Ich empfinde es nicht als Grenze.

(Projet « Bil.bienne », IF19:168-175)

L'objet de discours « röstigraben » n'est, selon cet informateur (biennois, comme la plupart des personnes interrogées ici), pas disponible de la même façon à Zurich et à Bienne. Sujet récurrent à Zurich – ce qui justifie de facto l'existence du phénomène comme une réalité helvétique fréquemment débattue –, il échappe largement aux représentations ordinaires des Biennois (« und hier habe ich ... noch nie über den Röstigraben gesprochen »). Les indices de spatialisation occupent dans cette dynamique une place importante (« in Zürich », « hier », « von aussen », « dort »). Au-delà des changements de points de vue, ils marquent aussi des variations de prise en charge, tantôt collective tantôt individuelle. Dans ce sens, l'on observe une tension ou un glissement de l'imaginaire collectif (« spricht man immer ») à la prise en charge plus personnelle (« ich finde ») en passant par une contextualisation collective (« wenn du [...] dann siehst du »), le contraste maximal s'installant entre « spricht man immer » (168) et « ich empfinde es nicht » (175), donc entre un discours préconstruit, stéréotypé et un ressenti lié à l'expérimentation, au vécu, à la réalité (« wirklich »).

Dans ce contexte, le « röstigraben » change progressivement de statut : de frontière à frontière ouverte (« sie ist recht offen ») à non-frontière (« ich empfinde es nicht als Grenze »). La cause paraît en être la situation géolinguistique de la ville, localisée en plein milieu du röstigraben (« mitten im... drin » en 170). L'argument sur l'ouverture ou la négation de la frontière s'appuie sur le fait que plusieurs villes bilingues se positionnent sur ladite frontière (« denn es gibt ja mehrere Städte, die zweisprachig sind »). Un lien évident s'établit ainsi entre frontière et bi-plurilinguisme, celui-ci émanant de celle-là et la dissolvant tout à la fois. Nous arrivons de cette manière à l'équation suivante : [frontière = bilinguisme = pas de frontière].

Il existe donc bien un effet-frontière autour du bilinguisme, et Bienne joue dans le discours un rôle particulier, que nous avons appelé « référence zéro ».

## Extrait 2

171N            pis j'ai un collègue à l'école avec qui je partage la salle de préparation il-  
il est vraiment b- biennois bilingue/ la mère heu romande le père suisse allemand/

- 172G           mhm mhm
- 173N           donc parfois en p- plein milieu d'une phrase il change de langue/..  
encore maintenant
- 174Q           mmh
- 175N           très très/ .. &pour moi c'est incroyable
- (FNS 12-50777.97/Ens Ch rom)

Dans la reformulation ou l'énoncé hésitant de N, il est intéressant de constater la proximité de « biennois » et « bilingue », le premier semblant impliquer le second et le « b- » annonçant l'un et l'autre. Ce recours implicite à Bienne comme emblème du bilinguisme correspond à ce que nous avons appelé « référence zéro ». Une des traces saillantes de cet emblème est la pratique de l'alternance de code, pratique bilingue bien identifiée par les linguistes mais très variable et non anodine pour bien des acteurs sociaux. Sous cette pratique, l'on devine de nouveau l'idée à la fois d'une séparation (identification des « langues » et de leur changement par l'extérieur, par les territoires ressentis comme homogènes) et d'une spécificité, d'une identité propre perceptible par la spontanéité, la récurrence du phénomène (« en plein milieu d'une phrase ») ainsi que sa persistance (« encore maintenant »). Le même type d'observation peut s'appliquer à la composition familiale, caractérisée par la mixité.

### Extrait 3

- 1116N           alors dans& dans ma: . dans mon vécu j'ai plutôt eu l'impression que:  
.. le bilinguisme même à Bienne à l'école . ne se force pas\ . surtout si . dans un  
arrière-plan politique il y a encore . des problèmes de majorité minorité en plus/  
(FNS 12-50777.97/Ens Ch rom)

Dans cette séquence, la remise en question du bilinguisme et de certains projets bilingues convoque, à un moment donné, la référence à Bienne (« même à Bienne »). Le contenu de cette référence demeure pourtant implicite, l'interlocuteur supposant qu'à Bienne est associée directement une image – reconnue et reconnaissable – qui fonctionne d'emblée comme argument ou comme renforcement argumentatif. Ce caractère implicite et immédiat, indépendamment du débat possible autour de la référence, donne à celle-ci son statut de référence zéro, à partir de laquelle se détache l'argumentation. Par conséquent, Bienne garde son statut de référence du bilinguisme en Suisse et, en même temps, de marquage de la frontière, perceptible à travers les tensions « majorité/minorité ». Les Biennois eux-mêmes sont conscients des représentations rattachées à leur ville et, même si certains sont monolingues, ils partagent une même norme de référence, bilingue, et argumentent sur cette base. Que ce soit pour la nuancer ou la renforcer, ils utilisent alors cette référence et contribuent à la valider.

### Extrait 4

- 847B           sûrement il y a&y a&y a .. il y a un blocage là . [à ce niveau-là X
- 848G           [ah oui mais ça c'est . pour l'alleMAND les roMANDS (ils l'ont ?) un  
bloca:ge
- 849L et maintenant . c'est la même cho:se en Suisse allemande pour le français\

850N            ça commence à [XX] j'ai aussi l'impression même dans la région de  
Bienne

(FNS 12-50777.97/Ens Ch rom)

Le statut de référence zéro de Bienne ressort clairement de cet extrait. Si, sur le fond, on tend à associer Bienne au reste de la Suisse quant aux clivages linguistiques, l'argumentation trouve sa force dans la représentation, implicite, que Bienne se distingue au plan helvétique (« même dans la région de Bienne »). Le locuteur tente d'ailleurs de réduire le contraste entre la perception générale et son argument, d'une part en postulant la nouveauté du phénomène (« ça commence ») et, d'autre part, en marquant sa prise en charge individuelle (« j'ai aussi l'impression »).

Un autre intérêt de cette séquence consiste dans le fait que Bienne apparaît comme région – à côté de la Romandie et de la Suisse allemande – et non comme une zone de contact. Implicite, l'identifier comme région revient à reconnaître sa particularité. Pourtant, cette particularité est dans le même temps remise en question par l'argument qui place Bienne en continuité avec les autres régions.

### **Bienne et les autres**

Nous l'avons vu, la frontière linguistique se distingue par ses pratiques particulièrement hétérogènes, perçues à la fois comme une identité en soi et un contact de deux « blocs ». Sur la frontière, Bienne occupe une place prédominante, mais il n'est pas rare qu'il s'établisse des comparaisons avec d'autres lieux, comme Fribourg et Sierre.

### **Extrait 5**

Enq1-77        Was ist denn anders in Fribourg?<sup>3</sup>

IM38-78        Ich weiss nicht, so gut kenne ich das auch nicht, aber dort ist es mehr separiert, entweder man geht dort hin oder da, und man kennt eher Leute aus dem eigenen Sprachumfeld. Ich kenne das auch nur vom Hörensagen, ich kenne es nicht so gut. Ich war zwar auch schon dort, wir haben dort Musik gespielt, und dort gab es nur Deutschschweizer, und ich habe mir gedacht: Fribourg ist doch auch bilingue, oder? [...]

(Projet « Bil.bienne », IM38:77-78)

L'argumentation autour du bilinguisme en vient à rapprocher Bienne de Fribourg. Pour cet informateur, les deux réalités n'ont cependant rien à voir, les communautés linguistiques se présentant à Fribourg comme séparées (voir à ce sujet les indices de spatialisation – « dort hin » vs « da » – ainsi que le marquage de l'alternative « ou/ou » – « entweder/oder ») et cette ville apparaissant comme zone de contact et non comme entité propre. Notons au passage que ce locuteur parle à partir de sa perspective biennoise, visible dans le marquage déictique « dort ». Comme dans l'extrait 1, nous remarquons que le discours de l'interviewé s'appuie sur la diffusion sociale d'une représentation (« vom Hörensagen »), qu'il valide toutefois au moyen de son expérience (« ich war zwar auch schon dort »). La diffusion sociale de la représentation liée à Fribourg n'en fait pas pour autant une référence zéro, dans la mesure où l'argumentation ne pourrait sans doute pas convoquer Fribourg comme reflet d'une certaine image du bilinguisme sans explicitation. Plus encore, il n'est pas sûr que Fribourg puisse finalement fonctionner

comme emblème du bilinguisme, son caractère bilingue étant davantage un fait connu (d'une certaine frange de la population au moins) qu'une représentation reconnue, témoin l'étonnement de l'informateur (« Fribourg ist doch auch bilingue, oder ? »). La réalité objective prime ici sur la réalité subjective, au moins dans le discours, et ne permet pas d'attribuer à Fribourg le même statut qu'à Bienne. L'équation posée plus haut ([frontière = bilinguisme = pas de frontière]) semble donc ne pas fonctionner pour Fribourg, qui incarne une autre idée de frontière et, corollairement, une autre idée de bilinguisme.

### Extrait 6

IF14-356 j'sais pas moi j... je pense à Sierre par exemple, qu'on cite rarement comme ville bilingue, mais en fait c'est aussi une ville bilingue... et pis j'avais pas l'impression que c'était si compliqué qu'ici... mais c'est quand j'étais enfant donc p(eu)t-être que j'ai une image un peu idéalisée...

Enq1-357 mais moi... moi j'vais à Sierre une fois par année au festival d'la BD, mais... y m'semble pas qu(e) c'est... j'entends que des Romands...

Enq2-358 die mehrheit ist französischsprachig<sup>4</sup>

Enq1-359 mais est-ce que c'est vraiment bilingue?

Enq2-360 ja... also neben Freiburg gilt das als dritte bilinguale Stadt...

IF14-361 je sais pas si le nom des rues est dans les deux langues

Enq2-362 nein, ich glaube Biel ist der einzige ort [...]

(Projet « Bil.bienne », IF14:356-362)

Cet extrait nous amène vers une troisième ville sur la frontière linguistique, à savoir Sierre, dans le canton du Valais. De nouveau, on retrouve une sorte de dialectique entre représentations, réalité et expérience de cette réalité. On se décale ainsi de « on cite » à « vraiment » en passant par « en fait ». Clairement, pour cet interlocuteur, Sierre n'est pas souvent associée au bilinguisme dans l'imaginaire collectif, ce qui, dans notre terminologie, empêche son fonctionnement comme référence zéro. Il devient alors nécessaire d'établir la référence avant même de pouvoir la discuter. Arrive dans ces conditions un argument concernant les traits pertinents de la ville bilingue, et notamment le nom des rues<sup>5</sup>, critère selon lequel Bienne serait le seul lieu vraiment bilingue en Suisse. Sa première position au classement des villes bilingues helvétiques ressort très nettement ici, même si elle demeure implicite dans les propos de l'enquêteur en 360. Sierre arrive donc en 3<sup>ème</sup> position et Fribourg en 2<sup>ème</sup>, le critère implicite de comparaison tenant au contact de langues et, partant, à la frontière linguistique.

### Frontière et identité

Les frontières, notamment linguistiques, posent le problème des identités. Contacts de langues, de cultures, microcosmes sociaux. La question est de savoir comment se (re)présente la zone de contact, précisément en tant que zone ou que région ou alors en tant que ligne ou que point. Y a-t-il perméabilité ou imperméabilité, recombinaison ou séparation ? Observe-t-on une identité propre, caractérisée par des pratiques plurielles ?

Nos analyses tendent à montrer que, même à courte distance, différents lieux placés sur une même frontière linguistique peuvent définir et intégrer celle-ci de façon très variable. Ainsi, Bienne se distinguerait fondamentalement de Fribourg, en se profilant

davantage comme une région en soi avec une recombinaison des identités et des pratiques. Sierrne demeure plus difficile à caractériser. Si l'on revient alors au classement élaboré par l'informateur de l'extrait précédent, l'on peut remettre en question sa pertinence, dans la mesure où Bienne et Fribourg présentent une différence de nature et non de degré. Mais, très souvent, les arguments s'emmêlent. Tout en se précisant, tout en quittant l'univers des idées reçues et des discours préconstruits, ils continuent à y référer, au moins implicitement, sans doute pour garantir, à moindre coût, l'intercompréhension. Nous observons ce phénomène quand il s'agit de thématiser la question de l'identité biennoise, nécessaire pour comprendre le fonctionnement de la référence zéro mais remise en question en tant qu'argument.

### Extrait 7

IM15 (...) C'est pas quelque chose de – enfin, je parle, je suis sincère là (quand ce que ?) je dis, forcément, puisque, (ça coûte ?) un petit peu, mais Bâle, c'est Bâle. C'est clair, c'est net, quoi. Propre, en ordre. Ici, Bienne, on sait pas forcément où on en est.

Enq1-108 Dans quel sens, dans quelle mesure ?

IM15-109 Il n'y a pas une identité biennoise, disons

(Projet « Bil.bienne »)

Contrairement à Bâle par exemple, Bienne ne semble pas dégager d'identité propre, sans que l'on sache pour autant ce que l'on met sous « identité ». On ne pourra s'empêcher dans ce sens d'établir un rapprochement entre les formulations « on ne sait pas forcément où on en est » et « on ne sait pas forcément où on est ». Une large partie de l'argumentation demeure implicite et l'on imagine que le locuteur se trouve en manque de catégories socialement disponibles pour parler de son identité, recourant à des contrastes supposés.

La comparaison prend ainsi appui sur Bâle, lieu théoriquement monolingue (hors frontière linguistique intranationale, mais en fait très hétérogène du fait des frontières internationales immédiates) et bien identifiable culturellement. Par rapport à ce lieu, posé comme référence, la frontière – et en particulier Bienne – apparaît comme un lieu flou, non (re)marqué, non identifiable du point de vue culturel. Le point de vue adopté est toutefois monoculturel et monolingue (cf. Grosjean, 1993, pour une définition du bilinguisme et du biculturalisme), et regarde la frontière à partir de l'extérieur. L'interlocuteur tente en fait d'expliquer la frontière avec des arguments généraux, pensés en dehors d'elle. Pourtant, si les pratiques bilingues paraissent « normales » à Bienne, si la frontière linguistique ne semble pas pertinente, ce caractère non marqué du contact de langues émane bien d'une identité spécifique. On assiste ainsi à des sortes de paradoxes argumentatifs, qui s'expliquent en bonne partie par des contraintes énonciatives et interactionnelles, sur lesquelles nous reviendrons tout de suite. L'identité de frontière pourrait alors se définir comme une identité-limite, dans le double sens d'identité floue, non vraiment définie et d'identité propre, identité justement de la limite.

### Éléments de synthèse

La frontière linguistique en Suisse ne correspond pas seulement à une réalité objective, mais surtout à une réalité subjective, imprégnée dans l'imaginaire des habitants et travaillée dans les discours. Certaines villes fonctionnent comme emblèmes de cette

frontière et, partant, comme emblèmes du bilinguisme. Elles n'occupent toutefois pas la même place, en termes de degré et même de nature, dans l'imaginaire collectif. Le statut particulier de Bienne, par exemple, tient au fait que le discours l'utilise souvent comme référence zéro, qui draine avec elle, de manière implicite, un certain type de représentations sur le bilinguisme.

L'exemplarité de Bienne, tout comme les pratiques bilingues « normalisées » des Biennois ne suffisent pourtant pas à parler de cette ville au moyen de catégories ou d'arguments spécifiques. Particulièrement en matière d'identité, le point de vue adopté provient d'un horizon largement monoculturel et/ou monolingue et en vient à nier une identité originale de Bienne et, plus généralement, de la frontière. Si celle-ci est envisagée comme région et non comme point de contact (ce qui semble distinguer Bienne de Fribourg), on parlera alors de zone mal définie, d'identité floue. Néanmoins, si l'on peine à cerner une identité plurielle, la question de l'identité se pose tout de même, ce qui n'est pas forcément le cas à Fribourg.

Les dynamiques apparemment paradoxales qui s'installent dans les discours autour de la frontière linguistique et des questions de plurilinguisme tiennent surtout aux contraintes de l'énonciation et de l'interaction sociale. En effet, il est difficile de parler de plurilinguisme sans référer aux catégories les plus reconnaissables socialement, donc les plus diffusées. Or, celles-ci correspondent souvent à un regard monolingue et monoculturel, auquel on se réfère pour des raisons d'intercompréhension et que, de toute façon, les pratiques bilingues ne suffisent pas toujours à dépasser rapidement (cf. notamment Py, 1993, à ce sujet).

## Bibliographie

- ALTERMATT, B. (2003), La politique linguistique dans le canton de Fribourg/Freiburg (1945-2000). Entre innovation et improvisation, Université de Fribourg, coll. Aux sources du temps présent.
- BOREL, S. & GAJO, L. (à paraître), « Les références diatopiques dans l'argumentation autour du bilinguisme : l'emblème biennois », in TRANEL.
- CAVALLI, M., COLETTA, D., GAJO, L., MATTHEY, M., & SERRA, C. (2003), Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste, Rapport de recherche IRRE-VDA, introd. de Bernard Py, Tipografia ITLA, Aoste.
- CONRAD, S.-J., MATTHEY, A. & MATTHEY, M. (2002), « Bilinguisme institutionnel et contrat social : le cas de Biel-Bienne (Suisse) », in Marges linguistiques 3.
- FROIDEVAUX, D. (1996), « L'article 116 de la Constitution fédérale et la politique linguistique suisse », in L'état des langues en Suisse, Neuchâtel : IRDP, Regards 96.302 (publication de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogiques).
- GAJO, L. (2000), « Disponibilité des représentations sociales : approche linguistique », TRANEL 32, 39-53.
- GAJO, L. (2002), « Enseignement des langues et didactique du bilinguisme en Suisse : vers la fédération d'enjeux particuliers », Triangle 18, 77-91.
- GAJO, L. (2003), « Approche comparative des données suisses et valdôtaines », in CAVALLI et al. (2003), Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste, op. cit.
- GROSJEAN, F. (1993), « Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition », TRANEL 19, 13-39.
- LÜDI, G. & PY, B. (2002), Être bilingue, Berne, Peter Lang (2<sup>ème</sup> édition revue).
- MATTHEY, M. (dir.) (1997), Les langues et leurs images, Neuchâtel, IRDP, Perros-Guirec, TILV,

Lausanne, LEP.

- MOORE, D. (éd.) (2001), Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes, Paris, Didier, coll. Essais.
- PY, B. (1993), « Quand les représentations peinent à suivre les pratiques », in FRANCARD, M. (éd.), L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve, 10-12 novembre 1993, Louvain-la-Neuve (1), 137-145.
- PY, B. (éd.) (2000), Analyse conversationnelle et représentations sociales. Unité et diversité de l'image du bilinguisme, TRANEL 32.

## Notes

<sup>1</sup> Certains des extraits qui suivent sont aussi présentés, dans une perspective un peu différente, dans Borel & Gajo (à paraître).

<sup>2</sup> Traduction :

- Mais cela me frappe : à Zurich on parle toujours du röstigraben, et ici je crois que je n'ai encore jamais entendu parler du röstigraben

- Et comment expliques-tu cela ?

- Je ne sais pas. Nous sommes en plein milieu du röstigraben

- (rîres)

- (rîres)

- Dans ce cas-là, tu ne te rends pas du tout compte. Non. Je crois, car tu es trop partie prenante. Si tu prends un petit peu de recul, tu penses que, d'une part, il y a la Suisse romande, d'autre part, la Suisse alémanique, et là il y a les frontières. Et si tu habites là-bas, tu vois la situation autrement. Tu es alors au milieu des deux qui t'entourent et qui existent. Voilà.

- Y a-t-il une raison qui justifie l'existence de ces frontières ou plutôt non ?

- Je crois pas. Je pense ainsi que les frontières restent ouvertes. Parce qu'il y a plusieurs villes qui sont bilingues. Non, je ne trouve pas, qu'il y a véritablement des frontières. Je le sens pas comme une frontière.

<sup>3</sup> Traduction :

- Qu'est-ce qui est donc différent à Fribourg ?

- Je ne sais pas, je ne connais pas si bien la situation, mais là-bas c'est beaucoup plus séparé, on va ou là ou alors là, et on connaît plutôt des gens de sa propre communauté linguistique. Mais je ne connais ça que par oui-dire, je ne connais pas si bien la situation. J'ai quand même déjà été sur place, on y a joué de la musique, et il n'y avait que des Suisses allemands, et je me suis dit : Fribourg est quand même bilingue, non ?

<sup>4</sup> Traduction :

- La majorité est francophone

- Oui... en fait à côté de Fribourg elle vaut comme troisième ville bilingue...

- Non, je crois qu'à Bienne c'est le seul endroit [...]

<sup>5</sup> En réalité, Fribourg affiche les noms de rue dans les deux langues dans une partie seulement du centre ville. On trouve par ailleurs plusieurs cas de figure possibles pour l'affichage bilingue en Suisse : répartition complémentaire (p. ex à Glion / Ilanz, GR) ou encore changement de nom lorsque la rue traverse plusieurs communes (p. ex la « Spitalstrasse » de Murten / Morat, FR, devient la « Rue de l'Hôpital » de Meyriez, FR).